

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 3 NOVEMBRE 2016**

=====

L'an deux mille seize, le Trois Novembre à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Aranc (Ain), se sont réunis, sous la présidence du maire Monsieur Daniel Mathieu, sur la convocation qui leur a été adressée le 28 Octobre 2016.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :**

**Présents** : Daniel MATHIEU, Guy DOLEATTO, Annie NAVEL, Colette RAFFIER, , Dominique BESSON, Nathalie VARIGNIER – André VAUBOIN – Philippe JANODY.

**Excusés** : M-Claude SAVEY-GARET (1 pouvoir à Daniel Mathieu) – Jacques SAVEY (1 pouvoir à Frédéric Guillaume)

**Absent** :

**Nombre de votants en début de séance** : 9 + 2 pouvoirs

**Frédéric GUILLAUME est nommé secrétaire de séance.**

*Le Maire demande que l'on rajoute à l'ordre du jour les points suivants :*

*Convention déneigement*

*Cérémonie du 11 novembre*

*Colette Raffier demande que l'on rajoute à l'ordre du jour :*

*Colis 2016 du CCAS*

**1) APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 OCTOBRE 2016**

Le procès-verbal du conseil municipal du 6 Octobre 2016 est approuvé à l'unanimité.

**2) PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU CAPITAL DE LA SCIC CONCERNANT LE PROJET MONTCORNELLES :**

Le Maire rappelle que le Conseil Communautaire a approuvé la création de la SCIC avec une entrée dans le capital à hauteur de 4 000 €. La Commune d'Aranc doit se prononcer sur son adhésion à la SCIC.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la délibération approuvant l'adhésion de la commune à la SCIC et sa participation à hauteur de 3 000 €.

### **3) DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SCIC « CHANTIER MEDIEVAL DU BUGEY » :**

Le Maire rappelle que la Commune doit désigner un représentant au conseil d'administration de la SCIC « Chantier Médiéval du Bugey ».

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Mr Daniel MATHIEU comme représentant légal de la commune d'Aranc du Conseil d'Administration de la SCIC.

### **4) INSPECTION EN MATIERE D'HYGIENE ET SECURITE CONFIEE AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE (Convention à signer et délibération à prendre) :**

En application du décret du 10 juin 85 toute collectivité doit faire l'objet d'inspections en matière de santé et sécurité au travail. A défaut d'un personnel qualifié en interne, cette mission est confiée à un agent chargé de la fonction d'inspection mis à disposition par le Centre de Gestion. Pour ce faire, une convention à caractère obligatoire doit être passée avec le Centre de Gestion.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la délibération autorisant Mr le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion de l'Ain.

### **5) COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 OCTOBRE 2016 :**

- Présentation du Contrat Ambition Région par Stéphanie Bourdon-Pernod : nouveau programme Région en matière de contrat qui se passe avec les COM/COM.

Enveloppe supplémentaire de 10 % par COM/COM qui ont beaucoup de communes rurales. Les projets en cours sont : le plan neige (les canons) subventionné à 258 000 €, l'aide pour le forage sera conditionné à un investisseur, les Montcornelles seront financés à hauteur de 200 000 € (à condition que la SCIC trouve le financement), la plate forme de recherche à Cormaranche sera aussi subventionnée (montant non connu à ce jour).

Ensuite, Plan Ruralité pour les communes de moins de 2000 habitants (projets petit patrimoine, rénovation place du village...)

Les demandes doivent être adressées à Stéphanie Bourdon-Pernod.

Pour les communes de 2000 à 4000 habitants d'autres dispositifs sont mis en place.

En 201,6 50 000 € ont été rajoutés pour les replantations.

- Gouvernance de la COM/COM dans son périmètre élargi aux communes d'Evosges et Hostiaz : accord retenu par le Conseil Communautaire = 28 sièges répartis ainsi :

HAUTEVILLE	14 (11+3)
CORMARANCHE	3
CHAMPDOR/CORCELLES	3
ARANC	2
THEZILLIEU	2
CORLIER	1
PREMILLIEU	1
HOSTIAZ	1
EVOSGES	1

Lors de sa prochaine séance, le Conseil Municipal délibérera sur cet accord.

- Décision modificative au budget général
- Candidature au contrat de ruralité : possibilité dépôt candidature pour projets concrets.
- Indemnité au Comptable du Trésor

Les vœux de la COM/COM et de la ville d'HAUTEVILLE auront lieu le 6 JANVIER 2017.

## **6) COMPTE RENDU DE LA COMMISSION COMMUNICATION DU 12 OCTOBRE 2016**

Le Maire rappelle les dates retenues :

- vendredi 16 Décembre : repas de fin d'année du CM
- dimanche 8 Janvier : vœux
- samedi 11 Mars : repas du CCAS
- vendredi 31 Mars : réunion publique

Le livret « Bienvenue sur la Commune d'Aranc » : sera finalisé le Mercredi 16 Novembre à 18 h.  
Pas de BIEM en 2016 : parution une fois par an en Juin.

Les membres de la commission ont souhaité que la relecture du FLASH INFOS soit ouverte aux conseillers disponibles.

## **7) POINT D'INFORMATION SUR LES TRAVAUX EN COURS :**

- **ECOLE** : devis pour vidéo-portier pour 2 834,40 € TTC. Guy et Nathalie doivent rencontrer M-Claude Pingon et les enseignantes pour avis sur cette installation.
- **CHAUDIERE** : intervention Société SECCA pour onduleur hors service.
- **LOGEMENT CURE ACKERMANN** : problèmes d'alimentation électrique de la chaudière. Un technicien interviendra le 8 novembre.
- **SECURISATION ECOLE** : devis du lycée d'Ambérieu pour la mezzanine école RDC ainsi que la réhausse du portail.
- **BATIMENT BESSON logement A Tripier** : intervention entreprise Monnier pour changements robinets, chasse d'eau
- **LOGEMENT ECOLE DE ROUGEMONT** : vérification des compteurs de la chaudière et remettre bouchon sur la cuve à fuel.
- **TRAVAUX HIVER** : prévoir la réfection de la peinture de la cuisine de l'appartement de la cure d'Aranc
- **CHEMIN DE LA BERTINIERE** : 2 trous à boucher (à prévoir au printemps)
- **SECURISATION DES RUES** : le dossier suit son cours

## 8) QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ Location chambres ancienne Cure d'Aranc : demande de location par Mr Gilles Tétaz pour 7 couchages du 31 juillet au 21 août 2017.  
Accord du Conseil Municipal avec règlement de la moitié à la réservation et solde à la remise des clés.
- ✓ Autoriser le SIEA à mettre à disposition de la DGFIP ses données d'urbanisme : La Direction des Finances Publiques demande l'autorisation d'utiliser les données d'urbanisme saisies dans le logiciel d'instruction d'urbanisme mis à disposition par le SIEA, pour la mise à jour des bases de fiscalité directe locale.  
Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette demande.
- ✓ Déneigement : une convention sera établie entre Eric Goyet et la Commune pour le déneigement avec le calendrier d'intervention.
- ✓ Cérémonie du 11 novembre : Nathalie doit contacter la directrice de l'école pour voir si les enfants participeraient au 11 novembre.
- ✓ CCAS : cette année 52 colis (27 femmes, 22 hommes et 3 en maison de retraite).  
Réunion le 5 décembre à 18 heures pour la préparation de la distribution des colis et le repas du CCAS 2017.

Lampes éclairage public route du cimetière ne fonctionnent plus, faire intervention auprès du SIEA.

**Prochain conseil municipal le 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2016**

**SEANCE LEVEE A 23 H 00**

Le Maire,

Daniel Mathieu